Volume 20 Issue 25
Originally issued as C2



Global Journal of Management and Business Research: C Finance
Volume 20 Issue 2 Version 1.0 Year 2020
Type: Double Blind Peer Reviewed International Research Journal
Publisher: Global Journals
Online ISSN: 2249-4588 & Print ISSN: 0975-5853

Concentration Bancaire, Structure du Système Financier et Offre du Crédit Bancaire a long Terme Dans la Zone Franc CFA

By Dongho Wamba Tejio Willi Verlaine & Nemb Pierre Samuel
Universite De Maroua

Abstract- The aim of this study is to determine the impact of bank concentration and financial structure on the long-term bank lending in the countries of the CFA franc zone over the period 2006-2016. We used a static panel data model and the random effectsestimat or. Firstly, we find that banking concentration in this area has a negative and significant impact on the long-term bankcred it supply. Secondly, we observe that the structure of the financial system also has a negative effect on long-term bank loans supply in this space. Based on these results, we re commend that public and monetary authorities encourage the widening of competition with in the banking sector and promote the simultaneous development of banking sectors and stock markets.

Keywords: *bank concentration, financial structure, longterm bank credit supply.*

GJMBR-C Classification: *JEL Code: F65*



Strictly as per the compliance and regulations of:



© 2020. Dongho Wamba Tejio Willi Verlaine & Nemb Pierre Samuel. This is a research/review paper, distributed under the terms of the Creative Commons Attribution-Noncommercial 3.0 Unported License http://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/), permitting all non-commercial use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Concentration Bancaire, Structure du Système Financier et Offre du Crédit Bancaire a long Terme Dans la Zone Franc CFA

Dongho Wamba Tejio Willi Verlaine[α] & Nemb Pierre Samuel[σ]

Résumé- L'objectif de cette étude consiste à déterminer l'impact de la concentration bancaire et de la structure du système financier sur l'offre du financement bancaire à long terme au sein des pays de la zone franc CFA sur la période 2006-2016. Nous avons utilisé un modèle de données de panel statique et l'estimateur à effets aléatoires. Premièrement, nous trouvons que la concentration bancaire dans cette zone a une incidence négative et significative sur l'offre de crédits bancaires de long terme. Deuxièmement, nous observons que la structure du système financier exerce elle aussi un effet négatif sur l'octroi de prêts longs bancaires dans l'espace étudié. Face à ces résultats, nous préconisons aux autorités publiques et monétaires de favoriser la déconcentration et l'élargissement de la concurrence au sein du secteur bancaire et d'encourager le développement simultané des secteurs bancaires et des marchés boursiers.

Motsclés: Concentration bancaire, structure financière, offre du crédit bancaire de long terme.

Abstract- The aim of this study is to determine the impact of bank concentration and financial structure on the long-term bank lending in the countries of the CFA franc zone over the period 2006-2016. We used a static panel data model and the random effectsestimat or. Firstly, we find that banking concentration in this area has a negative and significant impact on the long-term bankcred it supply. Secondly, we observe that the structure of the financial system also has a negative effect on long-term bank loans supply in this space. Based on these results, we recommend that public and monetary authorities encourage the widening of competition with in the banking sector and promote the simultaneous development of banking sectors and stock markets.

Keywords: bank concentration, financial structure, long-term bank credit supply.

I. Introduction

Les enjeux en matière de financement occupent une place centrale dans les programmes économiques de tous les pays. Cette préoccupation revêt un intérêt plus prononcé dans les pays en développement en raison des objectifs contenus dans leurs différents programmes économiques. Dans la zone Franc CFA[1] en particulier, il existe à travers les programmes économiques régionaux, la volonté manifeste des pays appartenant à cet ensemble de se doter en infrastructures de base, de stimuler le tissu industriel, de diversifier leurs économies, d'accroître leurs sources de revenus, d'améliorer les conditions de vie des populations et de faire reculer la pauvreté et le chômage (CEMAC, 2012; Programme économique régional de l'UEMOA, 2017).

Face à l'importance des exigences financières exprimées par ces pays, la question qui attire l'attention est celle qui porte sur la provenance et la disponibilité des ressources financières indispensables au financement des projets des agents à déficit de financement et à l'essor du secteur productif. Cette nécessité du financement se trouve davantage accentuée dans un contexte économique et financier international défavorable marqué par de nombreuses crises. En effet, au cours de la dernière décennie, l'économie mondiale a subi de plein fouet une crise financière qui a conduit à la raréfaction de l'épargne mondiale, à la réduction des investissements et à la baisse du régime de la croissance globale (Mishkin et al., 2010 ; Lorenzi et Navaux, 2012). Partie des Etats-Unis à l'été 2007, cette crise s'est rapidement propagée dans le reste du monde, y compris en Afrique.

Au-delà de cette crise, plusieurs pays africains de la Zone Franc CFA font actuellement face à une crise économique due à la chute des cours des produits de base. Pour ce qui est des pays de la CEMAC, ils sont durement touchés par la détérioration des cours sur le marché du pétrole qui a cours depuis 2014 (FMI, 2017). Ces pays sont affectés par la forte baisse des cours du pétrole qui perturbent profondément leurs soldes extérieurs et budgétaires. Concernant les prix des matières premières exportés par les pays de l'UEMOA, ils ont enregistré en 2016, des évolutions contrastées surtout au cours du premier trimestre. Les cours du cacao notamment ont connus une contraction contrairement à d'autres produits de base, et cela a été

Author α: Doctorant Ph D, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Université de Maroua Cameroun.
e-mail: donwilliverlaine@yahoo.fr
Author σ: Professeur, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Université de Maroua Cameroun.

[1] La zone Franc CFA est composée des pays de l'UEMOA (l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) et de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale).

© 2020 Global Journals

du au raffermissement des stocks et des perspectives d'une meilleure campagne au Ghana (rapport UEMOA, 2016). Le secteur financier de la zone Franc CFA n'a pas échappé aux conséquences de cette chute des prix mondiaux de plusieurs matières premières. Ils ont notamment fait face à une chute de la liquidité bancaire qui a été plus marquée dans les pays fortement dépendant des recettes pétrolières ou d'autres produits de base. Cette situation a conduit à une offre de crédit plus restreinte que celle observée lorsque les prix sur le marché international sont plus élevés.

Ainsi, le challenge important qui se dessine autour de cette considération, est la capacité qu'ont les systèmes financiers à assurer en période de crise ou non, un certain niveau de mobilisation de l'épargne et d'allocation efficace de celle-ci vers les agents emprunteurs et les secteurs productifs. Ce défi a d'ailleurs toujours été l'objectif recherché par les pays d'Afrique Subsaharienne et notamment par ceux de la zone franc CFA. En effet, dans les années 1980, l'on a assisté au sein dudit espace, à la mise en œuvre des processus de libéralisation financière. La libéralisation financière a été au cœur des réformes des systèmes financiers des pays en voie de développement et des programmes d'ajustement structurels des années 1990. Mais les effets de l'application de ces politiques dans les économies concernées n'ont pas été ceux escomptés en raison notamment de l'instabilité macroéconomique et de l'allocation insuffisante de l'épargne vers le secteur industriel. Aujourd'hui encore, la finance locale peine à stimuler les investissements productifs. A titre illustratif, les investissements intérieurs bruts se sont établis en 2015 et 2016 respectivement à 24,1 % et à 22,9 % du PIB dans la zone franc (PER, 2017). Le constat que l'on fait, est que ces niveaux restent inférieurs à ce que connaissent d'autres pays à l'exemple de ceux émergents et en développement d'Asie. En effet, pour ce bloc de pays, les investissements ont été de 40,7 % et 39,7 % du PIB en 2015 et 2016 (PEM, 2016). Ces chiffres, montrent que les investissements dans la sous-région franc CFA, ne sont pas encore assez soutenus par les systèmes financiers de cette zone et que les besoins en financements de long terme sont criants.

Dans la zone franc CFA, les systèmes financiers sont dominés par le secteur bancaire et les banques sont l'acteur majeur du processus de financement au sein des pays de cet espace.[2] Ces dernières années, les activités bancaires ont connu une progression quasi permanente et à ce titre, concernant notamment les activités de prêts, l'on observe dans l'UEMOA, que les crédits nets ont cru de 12,96 % en moyenne entre 2010 et 2015 (rapport commission bancaire UMOA, 2016). Et dans la CEMAC, les crédits nets à la clientèle ont quant à eux augmenté en moyenne de 13,44 % sur la même période (bulletin COBAC, 2016). Mais à côté de cette augmentation d'activité, la contribution des banques au financement long des économies de la zone a toujours été et reste très infirme. Suivant la structure des concours bancaires octroyés à la clientèle en 2015 dans ces deux sous-régions, l'offre de crédit est essentiellement composée de crédits à moyen et court termes avec respectivement 56,41 % et 36,83 %. S'agissant de la part des crédits à long terme, celle-ci est marginale, car elle s'établit à 3,03 %.Entre 2014 et 2016, le niveau de l'offre de ce type spécifique de financement a été en moyenne de l'ordre de 4,32 %. Dans d'autres pays ayant des structures financières à forte prédominance du secteur bancaire à l'exemple de la France et de l'Allemagne, cette proportion est bien plus importante. En effet, dans ces deux pays en décembre 2019, le pourcentage des crédits de long terme accordés uniquement aux entreprises non financières s'établit à 67,11 % et 68,01 % respectivement pour la France et l'Allemagne (Bulletin Statistique de la BCE, 2020). Pour l'ensemble de la zone Euro, cette part est de 58,68 %. Il est clair qu'il existe un fossé entre ces chiffres et ceux observés dans la zone franc CFA.

Ces faits que nous venons d'évoquer, dénote de la faiblesse de l'intermédiation bancaire en zone franc dans le domaine des financements longs. Selon Duport et al. (2010), une telle insuffisance de financement de long terme, peut être à l'origine du niveau insatisfaisant des investissements productifs dans une économie. D'après la théorie bancaire, les banques sont des intermédiaires financiers, qui collectent des dépôts en provenance des agents économiques à excédent de ressources et octroient des crédits au bénéfice des agents financièrement déficitaires qui ont besoin de fonds pour réaliser leurs investissements (Mishkin et al., 2010; Artus, 2012). Lorsque l'on s'intéresse spécifiquement à l'offre de financements de long terme, plusieurs auteurs trouvent que les banques de par leur aptitude à la transformation des échéances sont des institutions financières aptes à investir sur un horizon long (Schumpeter, 1911; Bencivenga et Smith, 1991; Djelassi et al., 2010; Glachant et al., 2010; Scialom, 2013). Cette activité de transformation des échéances que les banques mènent en permanence consiste à offrir des crédits à moyen terme (maturité comprise entre 1 et 5 ans) et à long terme (maturité supérieure à 5 ans) à partir des dépôts pour la plupart de court terme. Cette approche théorique du rôle que doit en principe jouer les banques dans l'économie, s'avère être très éloignée de la réalité de l'offre du financement bancaire à long terme au sein de l'espace franc CFA. Selon Namur (2012) un tel déficit est lié « au paradoxe d'une faible transformation de

[2] Les marchés financiers de cette zone se trouvent être encore embryonnaires et cela est lié à la faiblesse des entreprises cotées dans ces bourses, au caractère peu liquide de ces marchés et à la faiblesse des opérations qui y sont menées (Dahou et al. 2009).

© 2020 Global Journals

l'épargne surabondante en investissements productifs ou innovants ». Cette transformation moindre de l'épargne en prêts de long terme synonyme d'une forte inadéquation entre l'offre et la demande de financements longs bancaires traduit le fort privilège qu'accordent les banques aux prêts de court terme. D'autres auteurs à l'instar de Landau (2013), Huther et al. (2015) estiment également qu'il n'est pas facile d'encourager la finance de long terme en raison de la réticence des investisseurs à allouer des ressources sur un horizon long (préférence pour les instruments financiers liquides) et des difficultés à prévoir et à évaluer les risques de défauts en général et ceux afférents aux investissements illiquides en particulier. Une telle situation conduit très souvent certains entrepreneurs à faire recours à plusieurs crédits de durée courte ou moyenne, afin d'initier certains investissements. Et contrairement aux Etats et aux grandes entreprises pour qui les marchés financiers sont une source alternative de financement à long terme, les petites et moyennes entreprises elles, se tournent presque toujours vers la source de financement externe qu'est le crédit bancaire (Taka, 2010 ; Duport et al., 2010).

Il nous paraît donc opportun de mener la présente étude visant à trouver les facteurs explicatifs de l'offre du financement bancaire à long terme dans les pays africains de la zone franc CFA. De nombreux travaux se sont intéressés à l'étude des déterminants de l'offre du crédit bancaire et à l'analyse de son évolution et de sa structure. Nous nous intéressons ici aux facteurs financiers de structure. Il s'agit de facteurs qui saisissent le niveau de structuration au sein d'un pan du système financier ou entre plusieurs de ses composantes. En d'autres termes, parler de la structure au sein du secteur financier revient à discuter de l'organisation en termes de poids relatif ou non de ses composantes. Pour cette étude, nous portons notre intérêt sur la concentration bancaire (structure du marché du crédit bancaire) et sur la structure financière de l'économie (l'importance relative du marché financier vis-à-vis du secteur bancaire).Dans la zone franc CFA, la concentration bancaire s'avère encore très forte. Entre 2006 et 2010 son taux était en moyenne de plus de 80 %. Mais en 2016, celui-ci est passé à 68.54 % (Global financial development data base, 2018).S'agissant de l'importance relative du poids du marché financier (saisi par le niveau de capitalisation boursière) vis-à-vis du secteur bancaire de chaque pays(mesuré par le total des actifs bancaires), nous constatons que cette taille relative est de l'ordre 22.73 % (Annuel boursier, 2016; Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers de l'UEMOA, 2017). Certains auteurs à l'instar de Henchiri et Pollin (2008) et de Jacquet et Pollin (2012) considèrent que ces facteurs sont susceptibles selon leur importance, de constituer un frein ou un moteur pour l'octroi de prêts longs bancaires.

A la lumière de ce qui précède, nous nous posons la question de savoir quelle est l'incidence de la concentration bancaire et de la structure du système financier sur l'offre du financement bancaire de long terme dans la zone franc CFA ?

Cette étude est organisée autour de quatre points. Le premier point est consacré à la revue de littérature sur les déterminants de l'offre du crédit. Le second met en exergue la méthodologie ainsi que les données adoptées. Le troisième se consacre à la présentation et la discussion des résultats obtenus. Et enfin, le denier point est réservé à la conclusion.

II. Revue de la Litterature

Dans la littérature économique et financière, de nombreux travaux aussi bien théoriques qu'empiriques se sont intéressés à l'étude du lien entre la concentration bancaire et l'offre du crédit bancaire d'une part et entre la structure financière et l'octroi de prêts bancaires d'autre part. Nous allons aborder successivement chacun de ces liens.

a) Structure du secteur bancaire et octroi de prêts bancaires

La structure du marché du crédit appréhendée sous le prisme de la concentration bancaire permet d'avoir une idée de la configuration du secteur bancaire. Dans le cadre cette étude nous mettons un accent particulier à la définition de la concentration bancaire et à l'analyse de son rôle à l'égard de l'activité d'offre de crédits. Elle fait précisément référence à la l'importance des actifs détenus par les banques leaders au sein de la sphère bancaire en rapport à la totalité des actifs dudit secteur. Ce facteur a été pris en considération dans de nombreuses études visant à déterminer son impact sur l'offre de crédits bancaires. Selon le degré de concentration du secteur bancaire, l'activité de crédit peut être positivement ou négativement affectée. Néanmoins, les analyses théoriques et empiriques à avoir analysées ce lien relèvent pour la plupart le caractère néfaste et parfois ambigu de l'effet qu'exercerait le degré de concentration bancaire sur l'offre de prêt.

Pour González et González (2008), à travers une relation bancaire renforcée permettant la réduction des asymétries d'informations et des coûts d'agence entre prêteurs et emprunteurs, la concentration bancaire est susceptible de favoriser un plus grand accès des firmes aux prêts longs bancaires. Pour eux, cela ne peut avoir lieu que dans les pays où la protection des droits des créditeurs est solide, contrairement à ceux dans lesquels elle est moins forte où défaillante. Petersen et Rajan (1995) sont arrivés à des observations similaires.

A l'inverse, des auteurs tels que Berger et al. (2004), Cetorelli et Strahan (2006) trouvent qu'une concentration élevée dans l'industrie bancaire affecte l'offre de crédit en ce sens qu'elle réduit l'accès au

© 2020 Global Journals

crédit des emprunteurs et particulièrement des entreprises. Dans le même sens, Berger et al. (2001), estiment que l'offre de crédit aux petits entrepreneurs connait une baisse du fait que dans un contexte de forte consolidation au sein du système bancaire, les banques de grande taille ne consacrent qu'une faible proportion de leurs prêts au bénéfice de petits entrepreneurs. Jacquet et Pollin (2012) estiment également que la structuration du système bancaire représentée par un niveau élevé de concentration des banques est à même d'affecter négativement l'offre de crédit.

Berger et Udell (2002) pensent quant à eux, que la relation entre les petites entreprises et les banques peut être négativement affectée par une plus forte concentration. Dans une telle situation, les institutions bancaires de grande taille disposant de technologies plus sophistiquées deviennent plus exigeantes en matière d'informations dont ne peuvent pas toujours fournir les firmes de petite taille (Strahan, 2017).

Stein (2002), confirmant cette idée, ajoute que ce rationnement de crédit des grandes banques à l'endroit des petits entrepreneurs est étroitement lié à leur évolution dans un environnement moins bien structuré où les entreprises ne génèrent pas suffisamment d'informations nécessaires à l'étude des projets. Il considère néanmoins qu'en se tournant vers les banques de petite taille, ces entreprises pourrait bénéficier de financements dans le cadre de relations bancaires renforcées basée sur des informations « soft » à savoir souples. Donc, la capacité d'une banque à prêter dans un contexte de concentration serait étroitement liée à son aptitude à la collecte des informations indispensables pour l'allocation de crédit (Berger et al., 2017).

Sur le plan empirique, la prise en compte de la structure du secteur bancaire dans l'étude de l'évolution de l'offre de crédit bancaire a été faite dans plusieurs travaux. Chauveau et Saidane (1991) ont mené une étude comparative concernant le pouvoir des banques américaines et européennes sur le marché de crédit. Ils sont arrivés à la conclusion selon laquelle les banques aux Etats-Unis fonctionnent plus dans un cadre de forte concurrence alors que les banques européennes sont plus encrées dans un environnement empreint d'un niveau élevé de concentration. Et lorsque l'environnement bancaire est caractérisé par une forte concurrence, les bénéfices escomptés ont tendance à diminuer et affecter négativement l'offre de crédit. Ainsi, dans ce contexte, les différentes parts de marché se rétrécissent ou stagnent. Par contre en présence d'une concentration bancaire élevée, aussi bien l'activité de crédit, les parts de marché que les performances des banques connaissent une certaine amélioration. Gammadigbé (2013) montre grâce à l'usage de modèles additifs généralisés (GAM) et de la méthode des moments généralisés (GMM) en panel dynamique que lorsque le secteur bancaire est fortement concentré les taux débiteurs et donc les coûts du crédit s'élèvent, ce qui est de nature à restreindre la demande de crédit et par voie de conséquence l'offre de prêt. Mais cette réduction dépend de la taille et du niveau de risques des entreprises. D'autres travaux empiriques ont également relevés le lien négatif qui existe entre le niveau de concentration bancaire et la part des prêts octroyés par les banques [Pham (2015) et Giannoccolo et Mansilla-Fernández (2017)]. Par contre pour Tasić et Valev (2008, 2010), Vo (2018), la concentration bancaire n'est pas significative dans l'explication de l'évolution de l'offre de prêts.

b) Structure du système financier et offre du crédit bancaire

La considération de la structure du système financier à savoir le poids relatif entre ses composantes peut s'avérer importante dans la compréhension de l'évolution de l'offre du crédit. Pour comprendre la relation qui lie la structure du système financier au développement de la finance, il faut partir de ses différentes conceptions théoriques. Les principales approches de la structure financière sont les conceptions bank-based et market-based. Dans la littérature, l'on oppose très souvent les systèmes financiers dominés par les banques à ceux dans lesquels les marchés ont une place prépondérante (Luintel et al., 2008 ; Jacquet et Pollin, 2012).

En ce qui concerne la théorie de la bank-based, elle met en évidence l'importance des banques et de leur rôle en matière de financement de l'économie. Selon les tenants de cette théorie, les banques peuvent financer mieux que les marchés le développement économique. Elles peuvent ainsi, grâce à l'exploitation des économies d'échelle, produire des informations nécessaires à l'évaluation des différents emprunteurs et à la mobilisation efficace des ressources dont elles ont besoin (Boyd et Prescott, 1986 ; Levine, 2002). En outre, les banques sont aptes à faire face aux problèmes d'agence et de préférence pour le court terme (Stiglitz, 1985), à permettre une allocation de ressources et une gouvernance d'entreprise meilleures à travers la signature de contrats financiers entre banques et firmes (Bhide, 1993). Les banques permettent également le partage des risques, à travers la diversification des portefeuilles d'actifs (Mishkin et al., 2010), la diversification inter temporelle du risque (Allen et Gale, 2000) ou encore la transformation de l'épargne (Diamond et Dybvig, 1983). Donc lorsqu'elles fonctionnent de façon efficace, les banques peuvent être en mesure de stimuler l'offre de financement à long terme (Bencivenga et Smith, 1991).

A l'inverse, s'agissant des systèmes financiers market-based, les défenseurs de cette théorie pensent que les banques ont des difficultés à allouer efficacement les ressources. Pour eux, les banques peuvent vouloir tirer bénéfice de leur accès privilégié à

© 2020 Global Journals

des informations sur les firmes et ne pas forcement soutenir des projets novateurs et rentables. Elles peuvent privilégier une relation avec les dirigeants d'entreprises au détriment des actionnaires. Ainsi, le marché financier serait plus à même d'offrir des produits de couverture et de diversification de risque plus divers et personnalisé que ne peuvent le faire les banques. Selon Levine (2002), les marchés financiers de grande taille, liquides et ayant un bon fonctionnement sont favorables au développement du financement de long terme et constituent une alternative au financement long bancaire. Cela se fait à travers la fourniture d'informations sur les investisseurs (Holmström et Tirole, 1993), l'amélioration de la gouvernance d'entreprise (Jensen et Meckling, 1976; Aghion et al., 1999) et la gestion plus personnalisée des risques (Beck, 2003).

Face à cet antagonisme, Beck (2010) note une absence de consensus. Cela a conduit à l'émergence d'une nouvelle théorie de la structure financière fondée sur les services financiers. Pour Levine (2002), l'assurance des services financiers par l'ensemble de la sphère financière est cruciale pour le secteur productif. D'après cette théorie, il ne s'agit pas de chercher à savoir quelle est la meilleure source de financement, mais de connaître l'environnement et les conditions dans lesquelles les services financiers sont fournis. Beck (2010) trouve que l'on doit s'intéresser aux services fournis par les banques et les marchés financiers plutôt que sur ceux qui les fournissent. Il met ainsi en avant la complémentarité qui devrait exister entre ces deux pans du système financier et donc entre financement de marché et financement bancaire. C'est d'ailleurs pourquoi il considère qu'il n'y a pas de structure optimale du secteur financier à rechercher. Cependant, lorsqu'on tient compte de certaines caractéristiques propres à chaque pays à l'instar du contexte juridique, du cadre institutionnel et même du cadre réglementaire, le système financier peut s'en trouver favorablement (ou non) affecté, influençant par là même sa participation efficiente au financement de l'économie (Henchiri et Pollin, 2008).

S'agissant des pays en développement et notamment ceux d'Afrique, Dahou et al. (2009) estime que la plupart sont souvent caractérisés par un cadre réglementaire déficient, une faiblesse de l'intermédiation, l'étroitesse et l'il liquidité des marchés de capitaux et le manque d'instruments financiers innovants. L'ensemble de ces carences contribue à fragiliser les systèmes financiers de nombreux pays en développement, ce qui les rends inefficaces à assurer convenablement leur mission en matière de financement de l'économie en général et de financement long en particulier.

Sur le plan empirique, quelques auteurs se sont penchés sur l'étude du lien entre la structure du système financier et l'octroi de crédits bancaires. Tasić et Valev (2010) par exemple, se sont intéressés à la relation entre le niveau de développement du marché boursier et la maturité de l'offre du crédit bancaire dans des économies en transition d'Europe. Utilisant un modèle de données de panel et les méthodes y relatives et notamment l'estimateur d'Hausman-Taylor, ils parviennent au résultat selon lequel ce facteur affecte négativement et significativement l'octroi de crédit à long terme des banques. Tasić et Valev (2008) en considérant un échantillon plus large de pays en transition dans le monde trouvent plutôt que les effets de ce facteur sont mitigés et non significatifs.

Levine et Zervos (1998) dans l'étude du lien entre la structure financière et la croissance économique, considère un échantillon de 47 pays sur la période 1976-1993. Par l'usage d'un modèle de panel statiques et des méthodes régressives y relatives, ils parviennent au résultat selon lequel les banques et les marchés financiers affectent positivement mais à des degrés différents la croissance économique. Leur analyse s'inscrit donc en droite ligne de l'approche par les services financiers qui veut que l'on met un accent au développement simultané des banques et des marchés et de leurs différents services plutôt que sur ceux qui les fournissent.

Beck (2010) lui, trouve dans le processus de financement des 40 pays (dont 18 développés et 22 émergents et en voie de développement) considérés dans son étude sur la période 1975-1998, qu'il existe une complémentarité entre le financement de marché et le financement bancaire. Ainsi, d'après leur analyse, aucun avantage n'est à donner ni aux banques, ni au marché financier. Les autorités publiques et monétaires devraient donc favoriser le développement simultané des deux formes de financement. Beck et Levine (2002), Beck (2003), Demirgüç-Kunt et al. (2011) arrivent eux aussi à des résultats suggérant l'existence d'une certaine complémentarité entre les banques et le marché financier en matière de financement de l'économie. D'après leurs analyses, au sein du système financier, l'on doit privilégier et mettre l'accent sur les services financiers fournis plutôt que sur ceux qui en sont à l'origine.

Deidda et Fattouh (2008), Kapingura (2013), Gambacorta et al. (2014), Law et Singh (2014) trouvent par contre que dans les pays ayant des marchés financiers importants ou en développement permanent, le financement de marché à tendance à prendre le pas sur le financement bancaire. Ainsi, dans un contexte de forte dynamisation des bourses de valeurs mobilières au détriment du secteur bancaire, l'offre de crédit en général et de long terme en particulier se verraient certainement négativement affectée.

III. Methodologie

Nous menons une analyse économétrique en partant d'un modèle de données de panel statique à

© 2020 Global Journals

l'image de Tasić et Valev (2008, 2010) et utilisons l'estimateur à effets aléatoires. Ce modèle a été spécifié en fonction de la disponibilité et des caractéristiques des données utilisées. S'agissant des données utilisées, Celles-ci proviennent des bases de données de la banque mondiale World Development Indicators, de la COBAC (Commission Bancaire d'Afrique Centrale), de la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), de la commission bancaire de l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africain), de la BEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), de la DSX (Douala Stock Exchange), du CREPMF (Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers), de l'Annuel Boursier, de la GFDD (Global Financial Development Database). Notre échantillon est constitué des quatorze pays de la zone Franc CFA, membres de l'UEMOA et de la CEMAC et nos données couvrent la période 2006-2016.

a) Spécification du modèle

Le financement bancaire à long terme (FBLT) est le volume d'encours de crédits longs bancaires accordés par les banques aux agents économiques non financiers dans le besoin. C'est la variable à expliquer que nous retenons dans le cadre de notre analyse. Au sein de l'économie, il revient le plus souvent aux entreprises et à l'état de faire recours à ce type de concours bancaires en raison du caractère régulier et important des dépenses et des projets d'investissement auxquels ils doivent faire face en permanence. La mesure que nous prenons en compte est le logarithme de la part des crédits bancaires supérieurs à 5 ans octroyés par les banques aux agents non financiers. Cette forme de financement que nous considérons est propice et adaptée pour la réalisation des projets d'investissements productifs.

Concernant les variables explicatives mobilisées, elles sont de deux ordres. Tout d'abord nous avons les variables explicatives d'intérêt qui sont la concentration bancaire et la structure du système financier. Ensuite nous avons les variables de contrôle qui comprennent le taux de croissance économique, la formation brute du capital fixe et les investissements directs étrangers.

La concentration bancaire (CONCB) permet d'avoir un aperçu de l'organisation ou de la structure du marché du crédit bancaire. Nous la mesurons par le ratio du total des actifs détenus par les trois premières banques du système bancaire sur le total des actifs de toutes les banques du secteur. Lorsque la concentration est forte, elle ne favorise pas l'offre de crédits bancaires en général et longs en particulier. Nous attendons donc un signe négatif de ce facteur.

L'indicateur de la structure financière (ISFI) est la variable d'intérêt qui nous renseigne sur le poids relatif du marché boursier vis-à-vis du secteur bancaire de chaque pays au sein de la zone franc CFA. Il est saisi par le rapport entre la capitalisation boursière du marché financier spécifique au compartiment action set le total des actifs du secteur bancaire. Un accroissement de cet indicateur met en avant l'idée que le financement de marché à tendance à prendre le pas sur le financement bancaire et à ce titre exerce un effet négatif vis-à-vis de l'offre du crédit bancaire en général et de l'octroi de prêts de long terme en particulier. Nous nous attendons à un signe négatif de ce ratio.

Le taux de croissance économique (TXPIB) est l'indicateur qui saisit le niveau d'évolution de l'activité économique d'un pays au cours d'une période donnée. Un accroissement de ce taux exerce un très souvent un effet favorable sur l'offre de crédit. Dans le cadre de ce travail nous en attendons un signe positif.

Pour ce qui est de la formation brute du capital fixe (FBCF), c'est l'indicateur qui reflète le niveau de l'investissement ou des activités productives. Nous le mesurons par le rapport FBCF sur PIB. Plus grande est son niveau, plus la confiance accordée aux entrepreneurs s'accroît et plus les crédits longs bancaires leurs sont rendus disponibles. Nous comptons obtenir un signe positif.

Enfin, les investissements directs étrangers (IDE) sont une variable qui tient compte des flux d'investissement ou de capitaux extérieurs. Il est mesuré par le rapport en pourcentage des fonds directs étrangers sur le PIB. L'amélioration de son niveau incite souvent les banques à accroître leur offre de prêts. Un signe positif est donc escompté.

Notre modèle spécifié se présente ainsi

$$FBLT_{i,t} = \delta_0 + \delta_1 * CONCB_{i,t} + \delta_2 * ISFI_{i,t} + \theta_k{}^* X_{i,t} + \mu_i + \varepsilon_{i,t}$$

Où $FBLT_{it}$ représente la variable dépendante représentée par le logarithme de la part des crédits de long terme offerts par les banques .$CONCB\ et\ ISFI$ représentent respectivement le ratio de concentration bancaire et l'indicateur de la structure du système financier. X quant à lui regroupe les facteurs de contrôle (TXPIB, FBCF et IDE).

$\delta_0$est la constante du modèle. δ_1, δ_2et $\theta_k$sont quant à eux les différents coefficients associés aux variables explicatives d'intérêt et aux facteurs de contrôle.Enfin, l'élémentμ_i représente l'effet inobservé spécifique à chaque pays et l'effet aléatoire, tandis que $\varepsilon_{i,t}$ est le terme d'erreur. Enfin, $i\ et\ t$ sont respectivement le pays et le temps.

b) Processus d'estimation

Le processus d'estimation d'un modèle de données de panel statique débute par l'application de méthode des MCO (Moindres Carrés Ordinaires) encore dite méthode naïve. Par la suite, l'on effectue

© 2020 Global Journals

l'estimation du modèle de panel statique par la méthode des effets aléatoires afin de vérifier la présence ou non des effets aléatoires. Cette vérification se fait à travers le test du multiplicateur de Lagrange.

Le test du multiplicateur de Lagrange (LM test) développé par Breusch et Pagan est un test effectué à partir du modèle à effets aléatoires et fondé sur les résidus des moindres carrés ordinaires. Il repose sur les hypothèses ci-après : $H_0: \sigma_u^2 = 0$ $H_1: \sigma_u^2 \neq 0$ avec σ_u^2 représentant la variance de l'erreur relative à chaque unité de l'échantillon. Après que le test soit effectué, on vérifie la probabilité qui lui est associé. Lorsque cette p-value est supérieure à 5 % on accepte l'hypothèse nulle qui rejette la spécification de structures à effets aléatoires. Dans ce cas, on peut se limiter à la considération d'un modèle de groupe ou *pool* et l'usage du test d'hausman n'est plus judicieux. Dans le cas contraire, l'hypothèse alternative est confirmée à savoir qu'il existe une structure à effets aléatoires. Néanmoins, dans ce cas de figure, la réalisation du test d'hausman est nécessaire pour confirmer cette présence.

Encore appelé test de spécification, le test d'Hausman est employé pour vérifier l'orthogonalité entre les régresseurs et les effets aléatoires car l'approche par le modèle à effets aléatoires est susceptible d'engendrer le problème de non-convergence due à la corrélation potentielle des variables vis-à-vis de l'effet aléatoire. Mais, le rôle le plus connu de ce test est qu'il permet de déterminer entre le modèle à effets aléatoires et le modèle à effets fixes, celui qui serait le plus approprié. Ce dernier repose sur l'hypothèse de l'existence des effets aléatoires au sein du modèle. Si la probabilité qui est associée à ce test est inférieure au seuil de 5 %, alors l'hypothèse nulle est rejetée et le modèle à effets fixes est le plus adapté. Dans le cas inverse, c'est le modèle à effets aléatoires qui est le mieux adapté. Et lorsque ce modèle est retenu, la réalisation des tests d'auto corrélation et d'hétéroscédasticité n'est pas nécessaire. Par contre, dans le cas contraireà savoir celui où l'usage du modèle à effets fixes serait opéré, il est conseillé de corriger ces deux problèmes de relâchement des hypothèses en estimant de nouveau ce modèle avec robustesse à travers l'emploi du vecteur à correction d'erreur.

IV. Resultats et Discussion

Nous présentons et interprétons dans cette partie les résultats issus de notre analyse empirique.

a) *Résultats de l'estimation du modèle*

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats de l'estimation du modèle à effets aléatoires adopté dans le cadre de cette étude.

Tableau: Résultats du modèle estimé à effets aléatoires

Variables explicatives		Variable dépendante : Logarithme du Financement Bancaire de Long Terme (FBLT)
Concentration bancaire	CONCB	-0,046(0,0076) ***
Indicateur de la structure financière	ISFI	-0,0009 (0,0001) ***
Variables de contrôle	TXPIB	-0,063 (0,016) ***
	FBCF	0,077(0,015) ***
	IDE	-0,068(0,022) ***
Constante		12,08(0,723) ***
R-square between		0,75
P-value > Chi2		0,0000
Prob> Chibar2 (Test LM)		0,0000
P-value > Chi2 test hausman		0,1688

Source : généré par les auteurs à partir des résultats issus de Stata 14.0.
*Note : les valeurs entre parenthèses sont les erreurs standards. ***, ** et * représentent respectivement la significativité à 1 %, 5 % et 10 %.*

Ce modèle s'accommode avec une structure à effets aléatoires en raison de la non significativité au seuil de 5 % de la p-value par rapport au Chi2 associé au test d'Hausman (0.1688). Il est globalement significatif si l'on en juge la significativité au seuil de 5 % de la probabilité associée au test de Chi2.Concernant le R-square, il est between et est de 0,75.

b) *Interprétation des résultats*

Les signes associés à nos variables d'intérêt ressortis de l'analyse empirique sont conformes à nos prédictions en la matière .La variable concentration bancaire (CONCB) ressort avec un coefficient négatif et significatif. D'après nos résultats, l'augmentation du niveau de concentration bancaire d'un point, implique toutes choses égales par ailleurs, une baisse significative au seuil de 1 % de l'offre de prêts bancaires de long terme à hauteur de 0,046 %. Ainsi, au sein de la zone franc CFA, le secteur bancaire qui apparait être encore assez concentré, ne favorise pas le renforcement de l'offre de crédits bancaires de long

© 2020 Global Journals

terme. Ce résultat va dans le même sens que les observations empiriques faites par Tasić et Valev (2008, 2010), Pham (2015), Giannoccolo et Mansilla-Fernández (2017), Berger et al. (2017) ou encore Vo (2018). D'après ces derniers, plus le niveau de concentration au sein du système bancaire est élevé, moins les banques sont disposées à offrir davantage de crédits qu'elles n'en octroient déjà.

Pour ce qui est de l'indicateur de la structure financière (ISFI) qui saisit la taille relative du marché boursier par rapport au secteur bancaire, il ressort de l'analyse avec un coefficient négatif et significatif au seuil de 1 %. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, l'accroissement d'une unité de cet indicateur induit une baisse significative au seuil de 1 % de l'offre de crédits bancaires de long terme à concurrence de 0.0008 %. La faiblesse de ce coefficient met en avant le caractère pas assez important de l'impact négatif de ce facteur vis-à-vis de l'offre du crédit bancaire. Ce résultat nous renseigne sur le fait que l'accroissement de cet indicateur à savoir de l'importance relative du marché boursier à l'égard des secteurs bancaires nationaux au sein de l'espace Franc CFA est défavorable au développement de l'octroi de crédits bancaires de long terme. Plus précisément, la situation que nous présente l'indicateur de la structure financière, laisse penser à un développement plus rapide des financements de marché par rapport aux financements bancaires. Ce résultat met en exergue l'existence d'une certaine substituabilité du financement long de marché vis-à-vis de celui en provenance des banques. Celui-ciconvient aux conceptions de la structure financière relevant la primauté du marché financier sur le secteur bancaire de chaque pays du moins en matière de financement à long terme (Jensen et Meckling, 1976; Holmström et Tirole, 1993; Aghion et al., 1999; Beck, 2003). Sur le plan empirique, des auteurs tels que Deidda et Fattouh (2008), Kapingura (2013), Gambacorta et al. (2014), Law et Singh (2014) sont parvenus à des résultats similaires. Au sein de la zone Franc CFA, les financements de marché (actions et obligations) ont connu une progression importante notamment à la BRVM comparée à la BVMAC. Cet accroissement du poids des marchés financiers principalement en termes de capitalisation boursière par rapport au poids du secteur bancaire de chaque pays en termes du total des actifs, joueen défaveur de l'offre des crédits de long terme. Dans un tel contexte, les banques sont amenées à restreindre leur participation au financement long de l'économie. L'on peut aussi simplement assister à une réduction de la demande de financements longs bancaires et à une hausse du recours aux financements longs de marché dans la mesure du possible. Par ailleurs, même si l'on note une embellie de l'offre de financements en provenance des bourses de valeurs de la zone au fil des ans, celle-ci reste encore quasiment réservée aux grandes entreprises qui y sont cotées en immense majorité. Or à l'inverse des grandes entreprises pour qui les marchés boursiers sont une véritable source alternative de financement à long terme, les PME prépondérantes au sein des systèmes productifs locaux qui sont encore exclues des marchés financiers locaux, se dirigent presque toujours vers les banques à la recherche de crédits pour financer leurs investissements. Malheureusement à ce niveau, ces dernières se heurtent également à la faiblesse de l'intermédiation bancaire et à la réticence des banques. Voilà pourquoi à partir de ces résultats empiriques, nous pensons qu'il ne serait pas opportun de privilégier uniquement le développement et la consolidation d'un type de marché au détriment de l'autre.

La première variable de contrôle qui est le taux de croissance du PIB (TXPIB) apparait au terme de nos analyses empiriques avec un coefficient négatif et significatif dans le modèle estimé. Ainsi, une augmentation d'un point de ce facteur entraine toutes choses égales par ailleurs, une diminution significative au seuil de 1 % de l'offre du crédit bancaire à hauteur de 0,063 %. Ce résultat nous renseigne sur le fait qu'une embellie de la situation économique des pays de l'espace Franc CFA ne conduit pas à une accentuation de l'offre du crédit bancaire de long terme.

Concernant la formation brute du capital fixe (FBCF),le coefficient qui lui est associé est positif et significatif. Le signe de ce coefficient obtenu correspond à celui auquel nous comptions parvenir. Toutes choses égales par ailleurs, un accroissement d'un point de la formation brute du capital fixe conduit à une augmentation significative aux seuils de 1 % de l'offre de prêts longs bancaires à hauteur de 0,077 %. Ainsi, nous pensons qu'une offre plus accru de prêts de long terme par les banques au secteur productif est dû à une demande plus forte provenant des entrepreneurs et acteurs de ce secteur. Et donc, plus le niveau de la production globale s'accroît, plus les besoins de financement des investissements productifs augmentent et dans un tel contexte, les banques soutiennent financièrement et plus que d'habitude les projets de long terme sur lesquels elles espèrent tirer des profits conséquents.

Enfin, s'agissant du facteur investissements directs étrangers (IDE), il ressort au terme de l'estimation avec un coefficient négatif et significatif du modèle estimé. Cela manifeste l'effet néfaste que les IDE exercent à l'égard de notre variable dépendante. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, l'augmentation d'une unité du niveau des investissements directs étrangers en pourcentage du PIB induit une diminution significative aux seuils de 1 % de l'offre de crédits bancaires de long terme à hauteur de 0,068 %.

© 2020 Global Journals

V. Conclusion

Dans cette étude, nous nous sommes intéressés à la relation qui existe entre la concentration bancaire, la structure du système financier et l'offre du crédit bancaire de long terme dans les pays de la zone franc CFA sur la période 2006-2016. Il ressort de cette analyse deux enseignements majeurs. Tout d'abord, nous trouvons que la concentration bancaire affecte négativement et significativement l'offre de crédits longs bancaires au sein de cette zone. Ce résultat nous indique que lorsque le secteur bancaire est fortement concentré comme c'est le cas au sein de la zone franc CFA, cela joue en défaveur de l'offre du crédit. Ensuite, nous constatons que la structure financière elle aussi impacte négativement et significativement l'octroi de prêts bancaires de long terme dans l'espace étudié. Ce résultat met en avant le caractère défaillant du système financier local dans la fourniture spécifique des financements de long terme. A la lumière de nos observations empiriques, nous préconisons aux autorités publiques en général et monétaires en particulier de favoriser la déconcentration et l'élargissement de la concurrence au sein du secteur bancaire et d'encourager le développement simultané du secteur bancaire et des marchés financiers afin de les rendre plus complémentaires.

References Bibliographiques

1. Aghion P., Dewatripont M. & Rey P. (1999), Competition, financial discipline and growth, Review of Economic Studies, n° 66, pp. 825-852.
2. Annuel boursier (2016), Financia Capital, 69p.
3. Artus P. (2012), La hausse du poids des profits de la finance dans l'économie est-elle justifiée ?, Revue d'Economie Financière, n° 106, pp. 49-62.
4. Beck T. (2003), Stock markets, banks, and economic development: theory and evidence, EIB Papers, Vol. 8, Issue 1, pp. 37-54.
5. Beck T. (2010), Développement de la finance et croissance économique: banques versus marchés financiers ?, La Revue de la PROPARCO, n° 5, pp. 24-26.
6. Beck T. et Levine R. (2002), Industry growth and capital allocation: Doeshaving a market- or bank-based system matter?, Journal of Financial Economics, n° 64, pp. 147-180.
7. Bencivenga V. R. & Smith B. D. (1991), Financial intermediation and endogeneous growth, Review of Economic Studies, vol. 58, n° 2, pp. 195-209.
8. Berger A. N. & Udell G. F. (2002), Small business credita vailability and relationship lending: The importance of bank organisation al structure, The Economic Journal, n° 112, pp. 32-53.
9. Berger A. N., Demirguc-Kunt A., Levine R. & Haubrich J. G. (2004), Bank concentration and competition: an evolution in the making, Journal of Money, Credit, and Banking, Vol. 36, n° 3, pp. 433-451.
10. Berger P. G., Minnis M. & Sutherland A. (2017), Commercial lending concentration and bank expertise: evidence from borrower financial statements, Journal of Accounting and Economics, Vol. 64, Issues 2-3, pp. 253-277.
11. Bhide A. (1993), The hiddencosts of stock market liquidity, Journal of Financial Economics n° 34, pp. 1-51.
12. Boyd J. H. & Prescott E. C. (1986), Financial intermediary-coalitions, Journal of Economics Theory, n°38, pp. 211-232.
13. bulletin des statistiques de la Banque Centrale Européenne (2020).
14. Cetorelli N. &Strahan P. E. (2006), Finance as a barrier to entry : bank competition and industry structure in local U.S. markets, The Journal of Finance, Vol. 61, n° 1, pp. 437-461.
15. Chauveau T. & Saidane D. (1991), Le pouvoir des banques sur le marché du crédit: essai de comparaison internationale, Observations et diagnostics économiques, n° 35, pp. 135-166.
16. COBAC (2016), Bulletin, n° 19, Décembre, Libreville, Gabon, 129 p.
17. Commission Bancaire de l'UMOA (2016), Rapport annuel, Abidjan, Côte d'Ivoire, 252 p.
18. Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) (2012), Programme économique régional, Plan opérationnel 2011– 2015, 137p.
19. CREPMF (2017), Rapport annuel, Abidjan, Côte d'Ivoire, 68 p.
20. Dahou K., Omar H. I. & Pfister M. (2009), Deepen ingafrican financial markets for growth and investment, Document de Travail, NEPAD-OECD African Investment Initiative.
21. Deidda L. et Fattouh B. (2008), Banks, financial markets and growth, Journal of Financial Intermediation, n° 17, pp. 6-36.
22. Demirguc-Kunt A., Feyen E. et Levine R. (2011), The evolving importance of banks and securities markets, World Bank, Policy Research Working Paper, n° 5805.
23. Diamond D. W. & Dybvig P. H. (1983), Bank runs, depositin surance, and liquidity. Journal of Political Economy, n° 91, pp. 401-419.
24. Djelassi M., Mazioud M., & Saïdane D. (2010), Le financement des investissements en Tunisie : le rôle des banques est-il important ?, Revue d'Economie Financière, n° 97, pp. 309-326.
25. Duport N., Goyeau D., & Léonard J. (2010), Financement bancaire à long terme et structure des taux d'intérêt, Economies et Sociétés, n° 6, pp. 691-706.
26. FMI (2017), CEMAC – Rapport des services du FMI sur les politiques communes à l'appui des

© 2020 Global Journals

programmes de réformes des pays membres, n°17/176, Washington D. C., Juin, 52 p.
27. Gambacorta L., Yang J. et Tsatsaronis K. (2014), Financial structure and growth, BIS Quarterly Review, mars, pp. 21-35.
28. Gammadigbé B. (2013), New capital requirements of WEAMU banks, banking concentration and cost of credit in Togo, MPRA Paper, n° 44633.
29. Giannoccolo P. & Mansilla-Fernández J. M. (2017), Bank Restructuring, Competition, and Lending Supply: Evidence from the Spanish Banking Sector, Quaderni - Working Paper DES, n° 1113.
30. Glachant J., Lorenzi J., Quinet A. & Trainar P. (2010), Investissements et investisseurs de long terme, Rapport n°91, Conseil d'Analyse Economique français.
31. González V. M. & González F. (2008), Influence of bank concentration and institutions on capital structure: new international evidence, Journal of Corporate Finance, Vol.14, Issue 4, pp. 363-375.
32. Henchiri H., & Pollin J. (2008), Configurations des systèmes financiers et contraintes de financement, Revue Economique, Vol. 59, n° 6, pp. 1097-1129.
33. Holmström B. & Tirole J. (1993), Marketli quidity and performance monitoring, Journal of Political Economy, n° 101, pp. 678-709.
34. Huther M., Voigtländer M., Haas H. & Deschermeier P. (2015), The importance of long term financing by banks: Advantages and future challenges, Institut der Deutschen Wirtschaft Köln, n° 102, 82p.
35. Jacquet P. & Pollin J. (2012), Systèmes financiers et croissance, Revue d'Economie Financière, n° 106, pp. 77-108.
36. Jensen M. & Meckling W. R. (1976), Theory of the firm, managerial behavior, agencycosts and ownership structure, Journal of Financial Economics, n° 3, pp. 305-360.
37. Kapingura F. M. (2013), Finance and economic growth nexus: Complementarity and substitutability between the banking sector and financial markets in Africa, using South Africa as a case, Journal of Economics and International Finance, Vol. 5, n°7, pp. 273-286.
38. Landau J.-P. (2013), Deleveraging, long term finance and the G20 agenda », in « long term finance: canemerging capital markets help?, BIS papers, n° 75, pp. 7-12.
39. Law S. H. et Singh N. (2014), Does too much finance harm economic growth?, Journal of Banking and Finance, vol. 41, pp. 36-44.
40. Levine R. & Zervos S. (1998), Stocks markets, Banks, and economic growth, The American Economic Review, Vol. 88, n° 3, pp. 537-558.
41. Levine R. (2002), Bank-based or market-based financial systems: Whic his better?, Journal of Financial Intermediation, n° 11, pp. 398-428.
42. Lorenzi J.-H. & Navaux J. (2012), L'utilité des investissements de long terme, Revue d'Economie financière, n° 108, pp. 17-36.
43. Luintel K. B., Khan M., Arestis P. & Theodoridis K. (2008), Financial structure and economic growth, Cardiff Economics Working Papers, n° 3.
44. Mishkin F., Bordes C., Hautcoeur P., Lacoue-Labarthe D., & Ragot X. (2010), Monnaie, banque et marchés financiers, 9ème édition, Pearson Education France.
45. Namur D. (2012), Quelles ressources mondiales pour financer l'investissement à long terme ?, Revue d'économie financière, n° 108, pp. 37-56.
46. PER-Info (2017), Fortes mobilisation des partenaires aux côtés de l'union: des réalisations qui enthousiasment les populations bénéficiaires, n° 1, Janvier-Juin, 28 p.
47. Perspectives de l'économie mondiale (2016), Demande modérée: symptômes et remèdes, FMI, Octobre, 273 p.
48. Perspectives Economiques Régionales (PER) (2017), Afrique Subsaharienne: ajustement budgétaire et diversification économique, FMI, Etudes Economiques et Financières, octobre, 130p.
49. Petersen M. A. & Rajan R. J. (1995), The effect of credit market competition on lending relationships, The Quarterly Journal of Economics, Vol. 110, pp. 407-443.
50. Pham T. H. H. (2015), Determinants of banklending, Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique, Working Paper, n° 4272.
51. Schumpeter J. A. (1911), The theory of economic development: an inquiryinto profits, capital, credit, interest and the business cycle, traduit de l'Allemand (1934) par Redvers Opie, Cambridge University Press.
52. Scialom L. (2013), Economie bancaire, Paris, la Découverte, 125 p.
53. Stein J. C. (2002), Information production and capital allocation: decentralized versus hierarchical firms, The Journal of Finance, Vol. 57, n° 5, pp. 1891-1921.
54. Strahan P. E. (2017), Are concentrated banks betterin form edthandiver sifiedones ?, Journal of Accounting and Economics, Vol. 64, Issues 2-3, pp. 278-283.
55. Taka D. (2010), Pourquoi les banques sont-elles réticentes à financer les PME camerounaises ?, Revue Camerounaise de Management, n°19, pp. 62-74.
56. Tasić N. & Valev N. (2008), The maturity structure of bankcredit : determinants and effects on economic growth, Andrew Young School of Policy Studies Research Paper Series, n°12.
57. Tasić N. & Valev N. (2010), The Provision of Long-Term Financing in the Transition Economies,

© 2020 Global Journals

Journal of Comparative Economics, Vol. 38, n° 2, pp. 160-72.
58. Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) (2016), Rapport annuel sur l'évolution et le fonctionnement de l'union, Décembre, 92 p.
59. Vo X. V. (2018), Bank lending behavior in emerging markets, Finance Research Letters, doi: 10.1016/j.frl.2018.02.011

© 2020 Global Journals